

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député me demande d'exprimer un avis sur des rapports que je n'ai pas encore vus et dont je ne suis pas au courant et il veut que je le fasse avant la fin de la journée. Si le député ne se livrait pas à des manœuvres de basse politique, il me semble qu'il m'aurait au moins donné préavis de sa question pour que je sache de quoi il parle. De toute évidence, il préfère politiser cette question et montrer encore une fois qu'il ne partage pas l'avis de son propre chef à ce sujet.

## LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. Je voudrais préciser que nous n'essayons pas de politiser cette question. Nous cherchons à établir la responsabilité pour la perte de 1.4 milliards de dollars.

Ma question a trait à la responsabilité du premier ministre. Étant donné cette perte d'une envergure sans précédent dans l'histoire des sociétés commerciales au Canada et le fait qu'on ait reconduit dans leurs fonctions tous les membres du conseil malgré un rapport du gouvernement les condamnant de même que la direction de la société, le premier ministre a-t-il demandé au sénateur Austin de lui expliquer pourquoi on a pris une telle initiative à l'égard du conseil?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, l'opposition insiste sur le fait que Canadair a perdu de l'argent. Elle en a évidemment perdu. Le gouvernement a dû obtenir l'autorisation de la Chambre pour renflouer la société. Il ne faut cependant pas oublier qu'elle perdait également de l'argent lorsqu'elle était dans le secteur privé.

**M. Stevens:** Pas autant.

**M. Trudeau:** Le fait est que la société s'en allait allègrement vers la faillite, que ses propriétaires ne voulaient plus l'exploiter, qu'ils tentaient même de s'en débarrasser. Elle aurait donc dû fermer ses portes au Canada. Le gouvernement, ne partageant pas la philosophie réactionnaire du député, a cru important de sauver la société pour maintenir les emplois et qu'on continue d'exploiter cette technologie au Canada. Voilà la différence entre le parti du député et le nôtre, différence que nous avons bien soulignée le printemps dernier lors des discussions à ce sujet. Bien que les députés de l'autre côté désirent, pour la plupart, la fermeture de Canadair, tel n'est pas le cas pour le chef de l'opposition qui, si je ne m'abuse, en sait un peu plus long sur la question que ses députés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wilson:** Dommage que le premier ministre n'en sache pas un peu plus long lui aussi. Il aurait ainsi pu s'intéresser au fait que 1.4 milliards de dollars de l'argent des contribuables ont été gaspillés parce qu'on ne s'est pas occupé des problèmes à Canadair. Nous ne prônons absolument pas la fermeture de

la société. Si elle doit fermer ses portes c'est à cause de l'inaction et du manque d'intérêt du premier ministre.

## LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, étant donné que le premier ministre a éludé ma question et n'y a pas répondu clairement, je suppose qu'il n'en a pas parlé au sénateur Austin. Le premier ministre occupe le poste le plus élevé au gouvernement du Canada, et je lui demande donc d'expliquer à la Chambre pourquoi, compte tenu de son absence d'intérêt dans cette affaire, nous, députés au Parlement, devrions faire le moins de confiance au gouvernement pour éviter des pertes semblables à l'avenir.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, si les administrateurs de la CDIC et le sénateur Austin n'avaient pas mis cartes sur table le printemps dernier, s'ils n'avaient pas transmis les états financiers à la Chambre, si nous n'avions pas chargé deux comités parlementaires d'étudier la question, si ces comités ne devaient pas remettre leur rapport d'ici quelques jours, si le sénateur Austin n'avait pas accepté de comparaître devant les membres de ces comités, je pourrais alors comprendre les inquiétudes du député. Il ne veut pas que cette entreprise soit gérée par ses administrateurs. Il veut y fourrer son nez de politicien. Voilà ce que l'opposition tente de faire.

J'ai dit très clairement hier et je répète encore aujourd'hui que le sénateur Austin fera une déclaration devant les membres du comité quand le rapport sera publié et qu'il répondra aux questions. Si le député ou l'un de ses collègues lui pose cette question et qu'il n'y répond pas, je m'occuperai certes de trouver la réponse. Je crois qu'il est normal d'accorder au ministre la chance de répondre lui-même à cette question lorsqu'elle lui sera posée de la manière qui convient. Et cessez de pointer du doigt; c'est impoli.

[Français]

## ON DEMANDE SI DES MESURES ONT ÉTÉ PRISES EN VUE D'ÉVITER LA DILAPIDATION DES FONDS PUBLICS

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, j'ai l'impression que les questions que nous posons irritent un peu le très honorable premier ministre, mais les Canadiens sachant très bien que le gouvernement a déjà englouti 1 milliard 400 millions de dollars, que le ministre responsable recommande au gouvernement des crédits nouveaux de 400 millions de dollars malgré une perte de 1,300 emplois pour la dernière année, ma question est toute simple, est-ce que le premier ministre peut aujourd'hui, devant les Canadiens, informer la Chambre au sujet des garanties qu'il peut lui offrir et l'assurer que cette dilapidation des fonds publics ne se reproduira plus à l'avenir, comme il l'a suggéré hier en oubliant le passé?